

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU VAR

Centre Communal
d'Action sociale des
Adrets de l'Estérel

Nombre de membres

• en exercice : 13
• présents : 08
• votants : 08

Date de la convocation

19/02/2026

Objet de la délibération

**Approbation du
Budget – Exercice
2026
N°05**

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Ou Sous-Préfecture
Le
Publié ou Notifié
Le

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix mars,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale des Adrets de l'Estérel

S'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la salle du conseil municipal

Sous la présidence de Jean-Pierre KLINHOLFF,

Et après convocation faite par courriel.

Membres présents : Monsieur le Président KLINHOLFF Jean-Pierre, Madame la Vice-Présidente RICHARD-MACCHIA Magali, BESSOUDO Vanessa, BURON Jeannine, CÔTE Thomas, GRAILLE Elisabeth, MASBOU Bernard et RAOUST Jean-Paul.

Membres excusés : CLIMENT Myriam, HEMSEN Alain, KAPHAN Florence, GALLI Macxime et PEDRONA Jean-Marc.

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : BESSOUDO Vanessa.

Experts : BOULARD Virginie, LUZ Sandy et MIGNONI Sophie.

Expert excusé : GUESDON Sandy.

=====

Monsieur KLINHOLFF Jean-Pierre, Président, donne lecture au Conseil d'Administration du projet de budget unique du Centre Communal d'Action Sociale de 2026.

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur ce projet de budget 2026 dont les orientations sont les suivantes étant précisé que le vote se fera par section et non par chapitre :

AUSSI,

➤ **VU** l'instruction budgétaire comptable M-57,

AR Prefecture

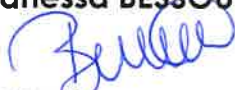
083-268301132-20260310-2026_03_10_05-DE
Reçu le 12/03/2026

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	crédits d'investissement votés au titre du présent budget	2 000,00 €	2 000,00 €
REPORTS	Restes à réaliser N-1	- €	- €
	Solde d'exécution reporté 001	- €	- €
total section d'investissement (vote + reports)		2 000,00 €	2 000,00 €
VOTE	crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	28 125,00 €	11 938,75 €
REPORT	Résultat de fonctionnement reporté 002	- €	16 186,25 €
total section de fonctionnement (vote + reports)		28 125,00 €	28 125,00 €
TOTAL BUDGET		30 125,00 €	30 125,00 €

Le Conseil d'Administration :

- **OUI** l'exposé de Monsieur le Président,
- **APRES** en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
- **ADOpte** le budget 2026 tel que proposé,
- **SouMET** la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,
- **AINSI** fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Le secrétaire de séance,
Vanessa BESSOU DO**



**Le Président,
Jean-Pierre KINHOLFF**



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon, 5 rue Jean Racine 83000 TOULON, pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception à la préfecture du Var
- Date de sa publication

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai